



# NEGLIGENCE MEDICAL = EN ATTENTE DE GREFFE CARDIAQUE

Par **rgvm62**, le **06/12/2020** à **17:46**

Bonjour

Je prends attache auprès de vous afin d'avoir un avis sur le sujet suivant.

Le père de mes enfants est aujourd'hui en attente d'une greffe de coeur (son coeur ne fonctionne plus qu'à 25% selon les rapports des cardio).

Lorsqu'il était jeune il a été opéré pour une malformation cardiaque (a de ce fait une cicatrice sur le torse) et doit avoir un suivi cardiologique. Depuis que nous nous sommes séparés, 15 ans, je ne suis plus ce point de santé, et ne lui rappelle plus qu'il doit se faire suivre, mais je pense que c'était le rôle de son médecin traitant qui n'omettait pas de lui faire faire tous les ans des analyses de sang, mais jamais le lui a rappeler son devoir de consulter un cardio (pourtant sa cicatrice est visible). en sept 2018 il a fait une grosse crise cardiaque de graves complications et est à ce jour en attente de greffe. pour moi c'est un manquement de conseil de la part du médecin traitant. malheureusement à ce jour et au vu de la situation sanitaire cela fait 1 an qu'il attend une greffe en sachant que les cardiologues lui ont dit qu'il n'avait que 2 ans à vivre au vu de l'état de son coeur (il a défibrillateur sous cutané, et va toutes les semaines se faire ponctionner l'eau qui s'accumule à cause de manquement de bon fonctionnement de ses organes) c'est une souffrance morale pour tous; il vit seul en campagne et je l'aide du mieux que je peux dans ses démarches étant très très affaibli et vulnérable

que pensez vous que l'on puisse faire à moindre coût pour obtenir dédommagement on m'a parlé de faire appel à un médecin expert pour évaluer son état mais ensuite? les frais d'avocat ? il est à la retraite et une petite retraite et surtout plus d'énergie

merci